

**FAMECK
POLICE DEPARTMENT**



CLASSIFIED

**Case File No : 783629
Louise Michel**

Objectifs :

- Connaître et se repérer : identifier et nommer les dates et acteurs clés des grands évènements.
- Construire une argumentation historique.
- **Notions** : Commune de Paris, révolution

Pré-requis :

- Une vidéo à regarder :
<https://www.arte.tv/fr/videos/088562-000-A/karambolage-l-histoire-la-commune-de-paris/>

Travail à réaliser

En décembre 1871, Louise Michel est jugée par un tribunal militaire pour sa participation à la Commune de Paris. Vous êtes, au choix, l'avocat(e) de Louise Michel ou le (la) procureur chargé(e) de mener l'accusation contre Louise Michel.

A l'aide du dossier de l'instruction, vous réaliserez, sous la forme d'un fichier audio, une plaidoirie du procès de Louise Michel, soit pour la faire condamner (si vous choisissez d'être procureur), soit pour la faire acquitter (si vous choisissez d'être avocat). Dans les 2 cas, il importe donc de construire des arguments, comme dans une RQP...

| | Maîtrise de la compétence | | | | |
|---|---------------------------|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Maîtrise de l'oral : | | | | | |
| - La plaidoirie est organisée et suit un ordre logique. | | | | | |
| - Je suis suffisamment à l'aise à l'oral. | | | | | |
| - Mon propos est compréhensible et suffisamment audible. | | | | | |
| - Je m'exprime correctement, dans un niveau de langue adapté. | | | | | |
| - J'exprime mes arguments en cherchant à convaincre mon auditoire (<i>pauses, modulation de la voix, conviction...</i>) | | | | | |
| Maîtrise de l'argumentation : | | | | | |
| - Je respecte les consignes. | | | | | |
| - Mes arguments sont pertinents. | | | | | |
| - Mes idées sont correctement et suffisamment expliquées. | | | | | |
| - Je développe un exemple précis pour illustrer chaque argument. | | | | | |
| - J'utilise les notions et le vocabulaire spécifique à ce sujet. | | | | | |
| <i>1 = compétence très bien maîtrisée</i> | /10 | | | | |
| <i>2 = compétence presque maîtrisée mais à améliorer</i> | | | | | |
| <i>3 = compétence moyennement maîtrisée</i> | | | | | |
| <i>4 = faible maîtrise de la compétence</i> | | | | | |
| <i>5 = compétence non assimilée ou non réalisée</i> | | | | | |
| Appréciation : | Bilan : | | | | |
| | /20 | | | | |

Née en 1830, en Haute-Marne, fille d'un châtelain et de sa servante, Louise Michel grandit au château de ses grands-parents. Elle y reçoit une éducation libérale et une bonne instruction dans une ambiance voltaïenne, qui lui permettent d'obtenir son brevet de capacité : la voilà institutrice. Mais elle refuse de prêter serment à l'empereur et ouvre alors une école privée en 1853. En 1855, elle enseigne dans une institution de la rue du Château-d'Eau. Elle écrit des poèmes, collabore à des journaux d'opposition, fréquente les réunions publiques.

Adolphe Thiers veut faire retirer les canons installés sur la Butte Montmartre. Une insurrection éclate à laquelle participe Louise Michel.

Je descends la Butte [Montmartre], la carabine sous mon manteau en criant : « Trahison ! ». Une colonne se formait, tout le Comité de vigilance était là [...]. Nous montions [la butte Montmartre] au pas de charge, sachant qu'au sommet il y avait une armée rangée en ordre de bataille [...]. Ce n'était pas la mort qui nous attendait sur les Buttes où déjà l'armée attelait les canons, pour les rejoindre à ceux enlevés pendant la nuit, mais la surprise d'une victoire populaire. Entre nous et l'armée, les femmes se jettent sur les canons, les mitrailleuses ; les soldats restent immobiles. Tandis que le général Lecomte commande le feu sur la foule, un sous-officier sortant des rangs se place devant sa compagnie et plus haut que Lecomte, crie : « Crosse en l'air ! ». Les soldats obéissent [...]. La révolution était faite.

Louise Michel, *La Commune*, 1898.

Durant la Commune, Louise Michel œuvre à la création de crèches, à l'instruction des filles, à la reconnaissance de l'union libre et du divorce et à l'interdiction de la prostitution.

Au Droit des femmes, comme partout où les plus avancés d'entre les hommes applaudissent aux idées d'égalité des sexes, je pus remarquer comme je l'avais toujours vu avant et comme je le vis toujours après, que malgré eux et par la force de la coutume et des vieux préjugés les hommes auraient l'air de nous aider, mais se contenteraient toujours de l'air. Prenons donc notre place sans la mendier. Les droits politiques sont déjà morts. L'instruction à égal degré, le travail rétribué pour les états de femme, de manière à ne pas rendre la prostitution le seul état lucratif, c'est ce qu'il y avait de réel dans notre programme.

Louise Michel, *Mémoires*, 1886

Au nom du Comité de vigilance des citoyennes du 18^{ème} arrondissement, qui administre l'arrondissement durant la Commune, Louise Michel écrit à Georges Clemenceau, alors maire de Montmartre.

Notre Comité républicain de vigilance des citoyennes du 18^{ème} arrondissement voulant prendre notre part de la tâche patriotique, vous demandons :

- 1. Un pouvoir immédiat de procéder à une enquête dans chaque maison du 18^{ème} arrondissement afin de connaître le nombre de vieillards, des infirmes et des enfants afin que la république ne soit pas trompée,**
- 2. Pouvoir de requérir immédiatement les maisons abandonnées du 18^{ème} arrondissement afin d'y loger les citoyens sans abri et d'y établir des asiles où les enfants seront nourris [...],**
- 4. Abolition complète dans le 18^{ème} arrondissement des ouvroirs religieux¹ et des maisons de prostitution,**
- 5. Fonte des cloches de Montmartre pour les canons.**

Louise Michel, *Lettre à Georges Clemenceau*, mars 1871.

1. Établissements où des dames tricotait pour les pauvres

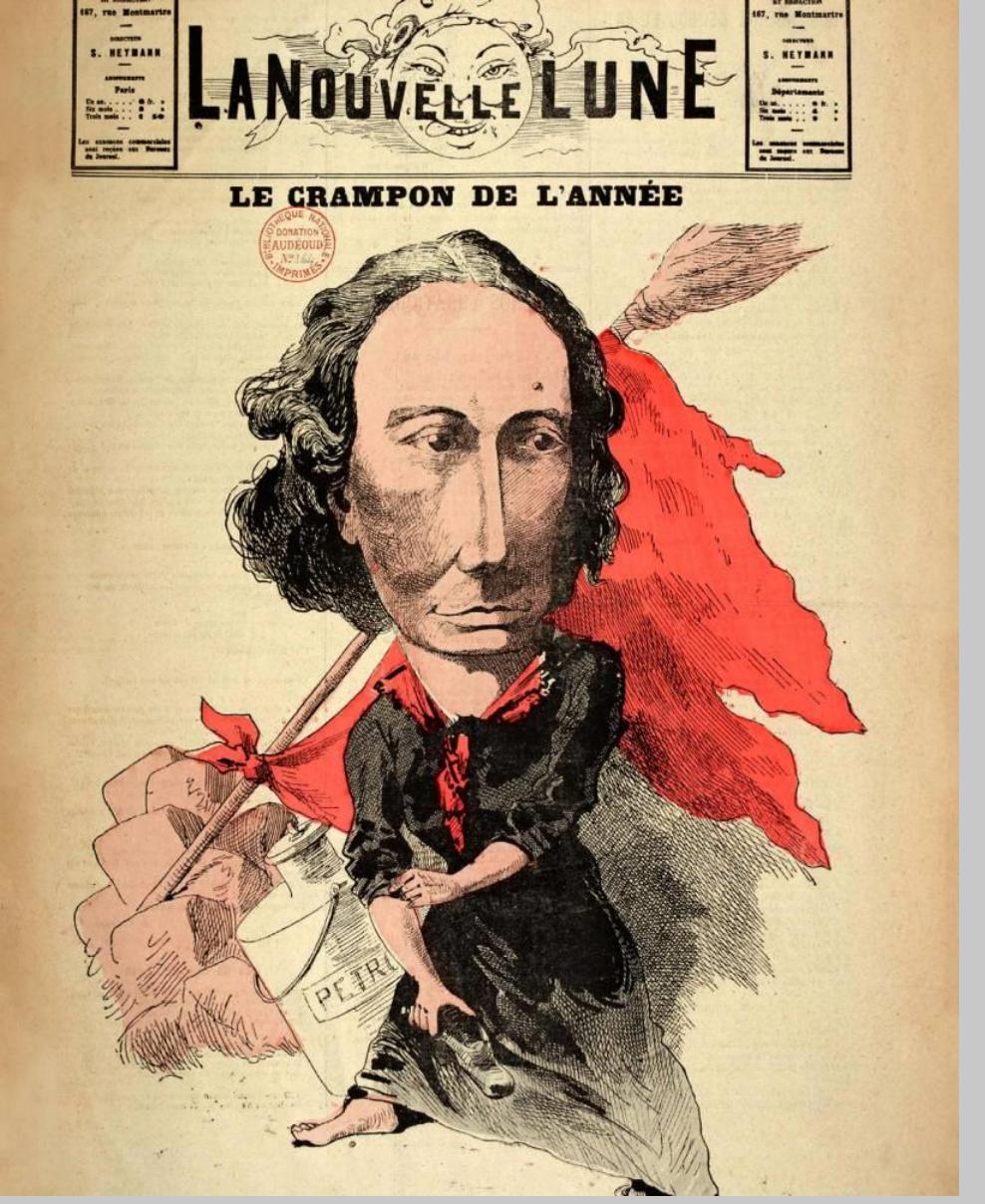


Illustration de Flem pour la Une de *La Nouvelle Lune* du 23 janvier 1881

Louise Michel, représentée en combattante (*cf. les pavés de la barricade*), est associée ici au mythe de la « pétroleuse » (*cf. le fût de pétrole à ses pieds*), qui a multiplié les incendies dans Paris (*et notamment des grands monuments symboliques comme le Palais des Tuilleries ou l'Hôtel de Ville*), pour ralentir les troupes des Versaillais.

L'écrivain Maxime du Camp, ami de Flaubert, exprime ici la peur que la Commune, et Louise Michel, a suscitée chez les conservateurs.

Celles qui se donnèrent à la Commune – comme Louise Michel – n'eurent qu'une seule ambition : s'élever au-dessus de l'homme en exagérant ses vices [...]. Comme « ambulancières », elles abreuvèrent les blessés d'eau-de-vie, sous prétexte de les « remonter », et poussèrent dans la mort bien des malheureux qu'une simple médication aurait guéris. Dans les écoles où elles s'installèrent, elles apprirent aux petits enfants à tout maudire, excepté la Commune. Du haut de la chaire des églises converties en clubs, elles se dévoilèrent : de leur voix glapissante, elles demandèrent « leur place au soleil, leurs droits de cité, l'égalité qu'on leur refuse » [...]. Elles se déguisèrent en soldats [...]. Elles se grisèrent au sang versé et eurent une ivresse furieuse qui fut horrible à voir [...]. Aux derniers jours, ces viragos¹ belliqueuses tinrent derrière les barricades plus longtemps que les hommes, elles furent là où le crime fut sans merci et sans frein [...]. On en arrêta beaucoup, l'épaule meurtrie par le recul du fusil, tout émues encore de la surexcitation des batailles. [...] Pour qui a étudié l'histoire de la possession, il n'y a guère à se tromper, presque toutes les malheureuses qui combattirent avec la Commune étaient ce que l'aliénisme² appelle des « malades ».

Maxime du Camp, *Les Convulsions de Paris, Épisodes de la Commune, 1878-1879.*

1. Femmes d'allure masculine, aux manières rudes.

2. Branche de la médecine spécialisée dans le traitement des aliénés.

Louise Michel décrit les combats dans les quartiers populaires du nord de Paris, entre soldats versaillais, aux ordres de Thiers et Mac Mahon, et fédérés.

Sur la porte de la mairie [de Montmartre], des fédérés du 61^{ème} bataillon nous rejoignent : « Venez, me disent-ils, nous allons mourir, vous étiez avec nous le premier jour, il faut y être le dernier » [...]. Nous avions par places, crénelé les murs avec nos mains. Des obus fouillaient le cimetière, devenant de plus en plus nombreux [...]. La nuit était venue, nous étions une poignée, bien décidés [...]. Nous sommes de moins en moins ; nous nous replions sur les barricades, elles tiennent encore. Drapeau rouge en tête, les femmes étaient passées ; elles avaient leur barricade, place Blanche [...]. Les Batignolles, Montmartre étaient pris [par Versailles], tout se changeait en abattoir. La rage était si grande que les Versaillais tuèrent de leurs propres agents allant à leur rencontre. Alors s'allumèrent comme des torches les Tuilleries, le Conseil d'Etat, la Légion d'Honneur, la Cour des Comptes. [...] D'abord la tuerie de masse avait eu lieu quartier par quartier à l'entrée de l'armée régulière, puis [vint] la chasse au fédéré, dans les maisons, dans les ambulances, partout.

Louise Michel, La Commune, 1898.



Jules Girardet (1856-1938), *L'Arrestation de Louise Michel*, huile sur bois,
45 × 37 cm, musée d'art et d'histoire, Saint-Denis

Extraits du rapport d'accusation :

Intimement liée avec les membres de la Commune, elle connaissait d'avance tous leurs plans. Elle les a aidés de toutes ses forces, de toute sa volonté ; bien plus, elle les a assistés et souvent elle les a dépassés. Elle leur a offert de se rendre à Versailles et d'assassiner le président de la République [...]. Elle a excité les passions de la foule, prêché la guerre sans merci ni trêve et, louve avide de sang, elle a provoqué la mort des otages par ses machinations infernales [...].

Interrogatoire de l'accusée :

M. le président : Vous écrivez aussi dans les journaux révolutionnaires ; dans le Cri du Peuple par exemple ?

L'accusée : Oui, je ne m'en cache pas.

M. le président : Ces journaux demandaient chaque jour la confiscation des biens du clergé et autres mesures révolutionnaires semblables. Telles étaient donc vos opinions ?

L'accusée : En effet ; mais remarquez bien que nous n'avons jamais voulu prendre ces biens pour nous ; nous ne songions qu'à les donner au peuple pour son bien-être.

M. le président : Vous avez entendu les faits dont on vous accuse, qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

L'accusée : Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue ; j'appartiens tout entière à la révolution sociale, et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes. Je l'accepte tout entière et sans restriction. [...]. Quant à l'incendie de Paris, oui, j'y ai participé. Je voulais opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas de complices pour ce fait, j'ai agi d'après mon propre mouvement. On me dit aussi que je suis complice de la Commune ! Assurément oui, puisque la Commune voulait avant tout la révolution sociale, et la révolution sociale est le plus cher de mes vœux [...]. Encore une fois, je vous appartiens ; faites de moi ce qu'il vous plaira. Prenez ma vie si vous la voulez.